

DECISION 2024-162

Vu la délibération n° 13 du Conseil communautaire en date du 9 juillet 2020 portant délégation de pouvoir au Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

Vu les crédits inscrits au budget,

Le Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

DECIDE

Article 1:

L'accord-cadre à bons de commandes « lot n° 1 - Achat de vêtements de travail et équipements de protection individuelle (EPI) » est conclu avec l'entreprise PROTECTHOMS à 53203 CHATEAU GONTIER, pour un montant minimum annuel de 2 000,00 € et un montant maximum annuel de 15 000,00 € H.T.

L'accord-cadre est conclu pour une période d'un an, reconductible tacitement trois fois maximum.

Article 2:

La présente décision qui sera inscrite au registre des délibérations fera l'objet d'une communication à la prochaine séance du Conseil communautaire.

Fait à Cattenom, le 6 décembre 2024

Le Président Michel PAOUET

Décisions / Publication sur le site de la CCCE : le 1 2 UEC. 2024